



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20241202-2024\_45DEL-DE



N° 45/2024

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 2 décembre 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 26 novembre 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

**Présents :** Christine BLANC -- Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE -  
Kévin FAVRE- Pierre-Luc CHATAIGNON -Séverine VIRLOUVET-

**Absents excusés :** Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Valérie LOUBET

**Absents :** Loïc NORMANT - Johann BRESSON - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

### OBJET : MAINTIEN TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIERE AU 01/01/2025

Madame la maire,

Vu la délibération 15/2015 du 30 mars 2015 fixant les tarifs des concessions

Les concessions sont accordées au bénéficiaire moyennant les paiements d'une redevance dont le tarif est fixé par le conseil municipal.

Propose aux membres du conseil de ne pas augmenter les tarifs des concessions voté en 2021.

De ce fait, il est proposé de maintenir les tarifs comme suit pour 2025 :

- **CIMETIERE INHUMATION PLEINE TERRE**

Emplacement simple pour 30 ans	200.00 €
Renouvellement emplacement simple pour 30 ans	200.00 €
Emplacement double pour 30 ans	350.00 €
Renouvellement emplacement double pour 30 ans	350.00 €
- **CAVES-URNES**

Une cave-urne pour 30 ans	1 000.00 €
Renouvellement cave-urne pour 30 ans	300.00 €
- **COLUMBARIUM**

Une case columbarium pour 30 ans	800.00 €
Renouvellement case columbarium pour 30 ans	300.00 €
- **JARDIN DU SOUVENIR**

Dispersion des cendres	Gratuit
------------------------	---------

#### **Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité**

- **DECIDE** le maintien des tarifs actuels pour l'année 2025.
- **DIT** que la tarification sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025
- **AUTORISE** Madame la Maire à procéder à l'inscription des recettes au budget de la commune
- **CHARGE** Madame la Maire pour accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pierre-Luc CHATAIGNON  
Secrétaire de séance,

Christine BLANC  
Maire,

